

Paris, le 12 juin 2009



Sidaction s'indigne de la décision de La République Tchèque de discriminer les personnes vivant avec le VIH

« *Nous sommes profondément indignés, c'est inacceptable !* » déclare M. Pierre Bergé, Président de Sidaction.

La République Tchèque, qui préside encore l'Union Européenne jusqu'à la fin du mois, a choisi récemment d'exiger de toute personne originaire de certains pays qu'elle présente à l'appui de sa demande de visa, un certificat médical attestant qu'elle n'est porteuse ni de la tuberculose, du VIH ou encore de la syphilis¹.

Etablir une liste de pays comme le fait la République Tchèque est sombrement stupide, car des personnes vivent avec le VIH dans tous les pays du monde.

Exiger un tel certificat est par ailleurs complètement inutile car la République Tchèque fait partie de l'Espace Schengen et que l'obtention d'un visa Schengen par un autre pays que la République Tchèque permet d'entrer librement dans ce pays !

Discriminer ainsi les personnes vivant avec le VIH, finalement, démontre l'incroyable étroitesse d'esprit des dirigeants politiques de ce pays.

Aucune donnée scientifique ne laisse croire que porter atteinte à la libre circulation des personnes vivant avec le VIH peut permettre de ralentir la progression de l'épidémie. Au contraire, il est acquis aujourd'hui que le respect des droits humains fondamentaux est une condition sine qua non de la réussite d'une politique internationale de lutte contre le sida.

Alors que le Premier Ministre Tchèque est reçu aujourd'hui par M. Nicolas Sarkozy, Sidaction exige de la République Tchèque qu'elle retire la disposition relative à l'état de santé dans ses procédures d'obtention de visa et qu'elle s'engage dans le respect des droits humains fondamentaux pour les personnes vivant avec le VIH.

Contact Presse : Eric Fleutelot – 06 85 55 35 08 – e.fleutelot@sidaction.org

¹ Pour plus d'information, consulter le site Internet de l'European Aids Treatment Group : www.eatg.org